

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Département de VAUCLUSE
Arrondissement de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BÉDOIN

Séance du 30 novembre 2022

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 26/11/2022

Date de publication : 05/12/2022

L'an **deux mil vingt deux, le trente novembre, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **BÉDOIN**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Alain CONSTANT**.

Étaient présents : M. Alain CONSTANT, M. Gilles BERNARD, Mme Pascale BEGNIS, Mme Dominique VISSECQ, M. Patrick ROSSETTI, Mme Eliane BARNICAUD, M. Patrick EMOND, Mme Dominique SOUMILLE, Mme Cécile PAULIN, M. David MALINGE, M. Romain DETHÈS, Mme Stéphanie CIPOLLA, M. Jules DONZELOT, M. Patrick CAMPON, M. Olivier MERCIER, Mme Yannick CHARRETEUR, M. Michel PAPE, M. Gino FIN, Mme Michelle PERRIN, M. MICHEL FELDMANN.

Étaient absents excusés : Mme Emmanuèle VALERIAN, Mme Carole PERRIN, M. Christophe CHAUMARD.

Procurations : Mme Emmanuèle VALERIAN en faveur de Mme Dominique VISSECQ, Mme Carole PERRIN en faveur de Mme Stéphanie CIPOLLA, M. Christophe CHAUMARD en faveur de M. Gino FIN.

Secrétaire : Mme Stéphanie CIPOLLA.

N° MA-DEL-2022-081

OBJET : COMITE CONSULTATIF "CADRE DE VIE - CITOYENNETE" - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DEMISSIONNAIRE

RAPPORTEUR: Mme Cécile PAULIN

Par délibération du 13 mars 2021, notre conseil municipal a décidé de la création du comité consultatif « Cadre vie et citoyenneté » et procédé à la désignation de Ses membres.

La composition du comité consultatif a été fixée comme suit : le maire, membre de droit, 5 membres élus (3 issus de la liste majoritaire et 1 par liste minoritaire) et 6 membres issus de la société civile.

Il est rappelé que la désignation des membres des comités consultatifs ne relève pas du scrutin secret.

Madame Anne CAPOZZO a démissionné de son poste de conseillère municipale. Or, elle était également membre du comité consultatif « Cadre de vie et citoyenneté. Il convient, par conséquent, de pourvoir à son remplacement au sein de cette instance.

Vu l'article L2143-2 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la vacance d'un poste au sein du comité consultatif « Cadre de vie et citoyenneté » suite à la démission d'Anne CAPOZZO de son poste de conseillère municipale,

Considérant la candidature de M. Michel FELDMANN

Le Conseil municipal décide à la majorité des votants (1 abstention : Michel FELDMANN) de désigner M. Michel FELDMANN en qualité de membre du comité consultatif « Cadre de vie et citoyenneté ».

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de Vaucluse

le : 02/12/2022

et publication sur le site internet de la commune de Bédoin le :

05/12/2022

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, M. Alain CONSTANT

